

Le conditionnel : emploi

Le conditionnel est un mode, (composé de deux temps, le conditionnel présent et le conditionnel passé) qui sert à:

Exprimer un fait qui dépend d'une condition

Exprimer un fait soumis à une condition (à l'imparfait)

Il **serait** venu si tu lui avais demandé...

La condition (« si tu lui avais demandé ») est exprimée

Si ... (**IMPARFAIT**) ... [alors] **CONDITIONNEL** ou bien **CONDITIONNEL**... Si (**IMPARFAIT**)
Si tu étais gentil, je te donnerais des bonbons. Je te donnerais des bonbons si tu me rendais service.

Exprimer un désir ou un souhait

J'**aimerais** partir en vacances cet été.

Cela suppose nécessairement des conditions qui ne sont pas énoncées ici.

Faire une hypothèse

Il **pourrait** être allé à droite ?

Cela suppose : si j'étais lui, ou si je pensais comme lui alors ...

Présenter une information non confirmée

L'accident **aurait fait** 3 morts et 5 blessés

Exprimer le doute

Ce **serait** plus facile comme ça, je crois...

La condition n'est pas écrite : si tu lui disais... Si tu montrais... Si tu faisais tes lacets...

Exprimer le regret de ce qui aurait pu être évité

Il n'**aurait** pas dû me raconter tout ça ...

La condition n'est pas visible mais se comprend néanmoins : « Si j'avais su ... »

Atténuer le présent ou l'impératif

S'exprimer poliment

Pourriez-vous me servir un verre d'eau ?

Il atténue ainsi le présent ou l'impératif :
Peux-tu me servir un verre d'eau ?
Sers-moi un verre d'eau !

Suggérer, proposer ou conseiller quelque chose à quelqu'un

Tu **devrais** lui répondre tout de suite

Il atténue ainsi le présent ou l'impératif :
Tu dois lui répondre tout de suite...
Réponds-lui tout de suite